Réservé à l'administration Dossier reçu le



DOSSIER D'INSCRIPTION CAP de FLEURISTE

ANNÉE DE FORMATION 2021/2022

Photo du candidat à coller

Prénoms :		
Nom:		
Adresse: n°Rue		
C.P:Ville		
Tel:		
Date de naissance :		
Lieu de naissance :		
Nationalité :		
Numéro de sécurité sociale * :		



Remettez-nous ou envoyez-nous ce dossier **avant le 28 mai** pour que nous puissions vous convoquer au plus tôt pour les tests - **Sauf si vous êtes titulaire d'un diplôme.**

Mineurs : Ne pas oublier de remplir l'autorisation permanente de sorties.

PÈRE	MÈRE
Prénom	Prénom
Nom	Nom
Profession	Profession
Téléphone	Téléphone
Personne à joindre en cas d'urgence	
Employeur pour préparation CAP	Situation médicale
Avez-vous contacté des employeurs? Oui Non Êtes-vous en attente de réponses? En cas de réponse positive, nom de votre futur employeur Dernier établissement fréquenté Année Nom et type de l'établissement Classe	Étes-vous une personne en situation de handicap présentez-vous des allergies, des troubles de l'apprentissage comme la dyslexie, la dyscalculie des troubles psychiques comme la dépression, les phobies, avez-vous des maladies invalidante ou un handicap moteur, avez-vous besoin d'un 1/3 temps à l'examen? Oui Non Si oui, précisez: Avez-vous une reconnaissance de la qualité de travailleur handicap (RQTH) Oui Non
Diplômes obtenus	Pièces à joindre impérativement
Signature de l'apprenti(e)	 Le dossier de candidature rempli L'autorisation de sorties complétée et signée (mineurs) 2 Photos d'identité dont 1 à coller sur le dossier Les photocopies des relevés de note de la dernière année 1 photocopie des diplômes obtenus 1 photocopie de votre carte d'identité

Signature du représentant légal

- 7. 1 attestation de responsabilité civile
- 8. L'attestation de recensement ou le certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (ex. JAPD) pour les personnes de nationalité française âgées de moins de 25 ans.
- 9. Pour les étrangers hors CE, titre de séjour autorisant le travail en France
- Votre attestation de travailleur handicapé, le cas échéant